Nations Unies S/2012/424



Conseil de sécurité

Distr. générale
11 juin 2012
Français
Original : anglais

Lettre datée du 8 juin 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir la lettre ci-jointe, datée du 31 mai 2012, du Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, Anders Fogh Rasmussen, transmettant un rapport sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan pour la période allant du 1er février au 30 avril 2012 (voir annexe).

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

12-36912 (F) 180612 180612





Annexe

Lettre datée du 31 mai 2012, adressée au Secrétaire général par le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

Conformément aux résolutions 1386 (2001) et 2011 (2011) du Conseil de sécurité, je transmets ci-joint un rapport sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan pour la période allant du 1er février au 30 avril 2012 (voir pièce jointe). Je vous serais obligé de bien vouloir le communiquer au Conseil de sécurité.

(*Signé*) Anders Fogh **Rasmussen**

Pièce jointe

Rapport trimestriel au Conseil de sécurité sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité

Introduction

1. Soumis en application des résolutions 1386 (2001) et 2011 (2011) du Conseil de sécurité, le présent rapport a pour objet de rendre compte à l'Organisation des Nations Unies de l'exécution du mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) pour la période allant du 1er février au 30 avril 2012. Au 18 avril 2012, les effectifs totaux de la FIAS étaient de 128 961 personnes, fournies par 28 pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et par 22 autres pays. L'OTAN et la FIAS réitèrent l'invitation qu'elles ont lancée à d'autres États Membres de l'ONU pour qu'ils appuient la mission qui leur a été confiée par l'ONU en mettant des formateurs et des conseillers à la disposition des Forces de sécurité afghanes et en accroissant l'appui qu'elles fournissent aux secteurs civils de la gouvernance et du développement.

2. Au cours de la période considérée, la FIAS a continué d'apporter son aide au Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Du 1er février au 30 avril 2012, elle a subi 731 pertes au total (53 soldats ont été tués et 642 blessés au combat, et 36 ont trouvé la mort dans d'autres circonstances).

3. Durant la même période, le nombre d'incidents signalés a continué de suivre les tendances saisonnières, bien qu'il ait diminué par rapport à la même période l'année précédente. Cette diminution s'explique probablement par les conditions hivernales (l'accumulation de neige ayant été normale ou légèrement supérieure à la normale), l'amélioration constante des capacités des Forces de sécurité afghanes et le rythme des opérations maintenu par les forces afghanes et la FIAS. Les insurgés n'ont pas pu reprendre le terrain perdu mais, malgré les pertes, ils continuent de résister et demeurent pragmatiques. Dans les zones passées sous le contrôle du Gouvernement, les Forces de sécurité afghanes se sont avérées capables de maintenir la sécurité, voire de l'améliorer. Les progrès accomplis par les forces afghanes ont été particulièrement visibles lors des attaques lancées par les insurgés à Kaboul, le 15 avril. Bien que ces attaques aient mobilisé l'attention de la communauté internationale, elles ont été inefficaces d'un point de vue militaire. Comme le commandant en chef de la FIAS l'a déclaré publiquement, les Forces de sécurité afghanes ont réagi de manière rapide et professionnelle face à ces attaques, et les contre-mesures ont été bien conduites et bien coordonnées, avec une aide très limitée de la FIAS.

4. D'autres faits survenus durant la période à l'examen méritent d'être signalés :

a) Le 20 février, le traitement inapproprié d'objets religieux islamiques et de livres du Coran au centre de détention américain situé dans la province de Parwan a donné lieu à des manifestations violentes et massives dans l'ensemble du pays. Bien que la FIAS n'ait pas brûlé ces objets, elle a immédiatement exprimé ses regrets au peuple afghan et réitéré que rien dans sa mission n'était destiné à diffamer l'islam ou à profaner le Coran. Il faut rendre hommage aux Forces de sécurité afghanes qui ont su gérer avec efficacité les réactions de l'opinion;

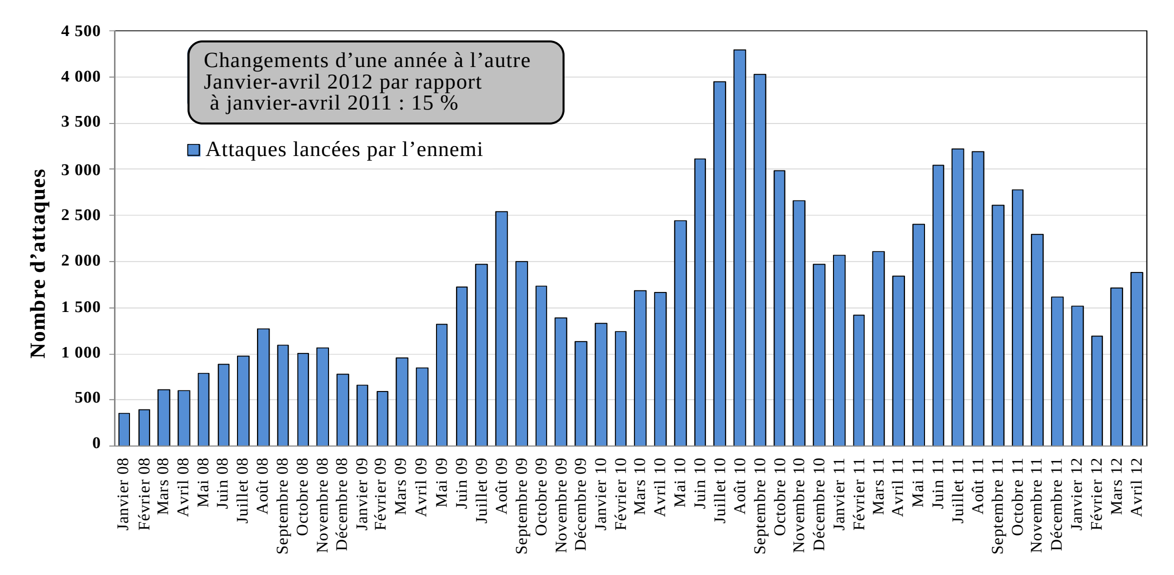
b) Le 7 avril, le Conseil commun de coordination et de suivi a examiné la question de la structure et des effectifs futurs des Forces de sécurité afghanes et est convenu, comme le montre une étude préliminaire, qu'un montant de 4,1 milliards de dollars par an, provenant des ressources publiques et des contributions de la communauté internationale, suffirait pour maintenir durablement des Forces de sécurité afghanes capables d'assurer la sécurité nécessaire face à des menaces prévisibles. Le modèle préliminaire pour une future force afghane, tel qu'il a été défini par la communauté internationale et le Gouvernement afghan, prévoit un effectif de 228 500 hommes. Ce chiffre, de même que les autres hypothèses budgétaires, sera sujet à révision, compte tenu des conditions sur le terrain et d'un commun accord entre l'Afghanistan et la communauté internationale;

c) À la suite de la signature par les États-Unis et le Gouvernement afghan d'un mémorandum d'accord prévoyant de confier aux forces afghanes la conduite des opérations dans toutes les missions spéciales auxquelles participe l'armée américaine en Afghanistan, il a été décidé que les opérations spéciales de la FIAS suivraient le même principe. À l'avenir, ces opérations seront approuvées par le Groupe afghan chargé de coordonner les opérations et conduites par les forces afghanes dans le respect de la législation nationale;

d) Le 14 avril, Salhuddin Rabbani (fils de l'ex-Président du Haut Conseil pour la paix, Burhanuddin Rabbani, qui a été assassiné) a été officiellement nommé nouveau Président du Conseil par le Président Karzaï.

Situation en matière de sécurité

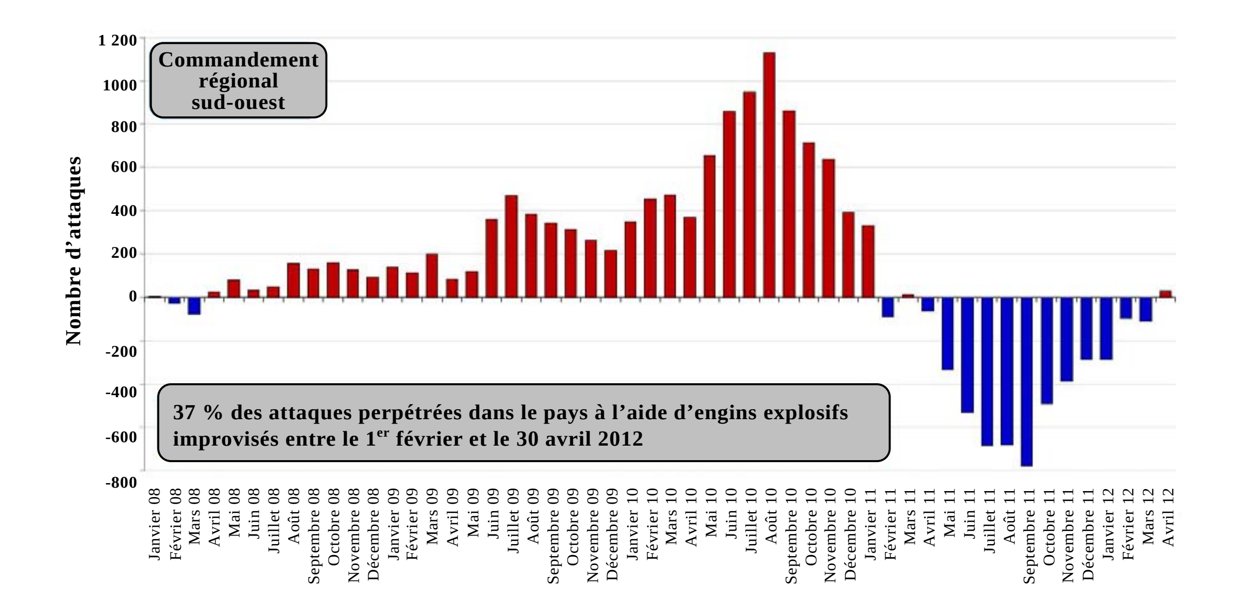
5. Les attaques ennemies ont à nouveau diminué, affichant une baisse de 11 % en 2011. Les efforts déployés par les insurgés pour poursuivre les opérations durant l'hiver en perpétrant des attaques et des assassinats hautement médiatiques ont été pour une large part inefficaces grâce à la combinaison des opérations des Forces de sécurité afghanes et de la FIAS. De plus, les températures hivernales qui sont revenues à la normale après plusieurs hivers cléments ont eu une incidence sur les activités des insurgés. Ces derniers se préparent à présent en vue de la prochaine période des combats et protègent leurs sources de revenus liées à la récolte du pavot qui se déroule actuellement.



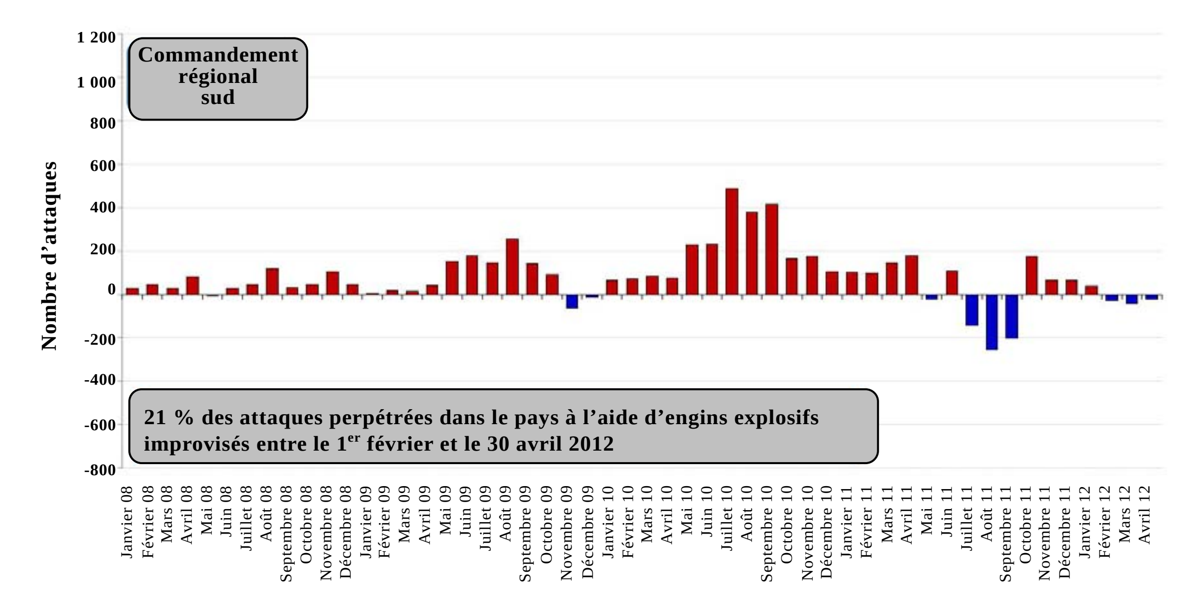
6. Les insurgés ont continué de privilégier l'utilisation d'engins explosifs improvisés, évitant tout affrontement direct. Les tentatives d'assassinat contre des fonctionnaires devraient se poursuivre, l'objectif étant d'empêcher le Gouvernement d'assurer une gouvernance efficace et de montrer à la population afghane qu'il n'est pas capable d'assurer sa sécurité. Durant la période considérée, 67 % des victimes civiles ont été touchées par des engins explosifs improvisés mis à feu de manière inconsidérée par les insurgés. Environ 70 % des mines et des engins explosifs improvisés posés par les insurgés ont été retrouvés et neutralisés.

7. Sur le plan régional, la situation en matière de sécurité est la suivante :

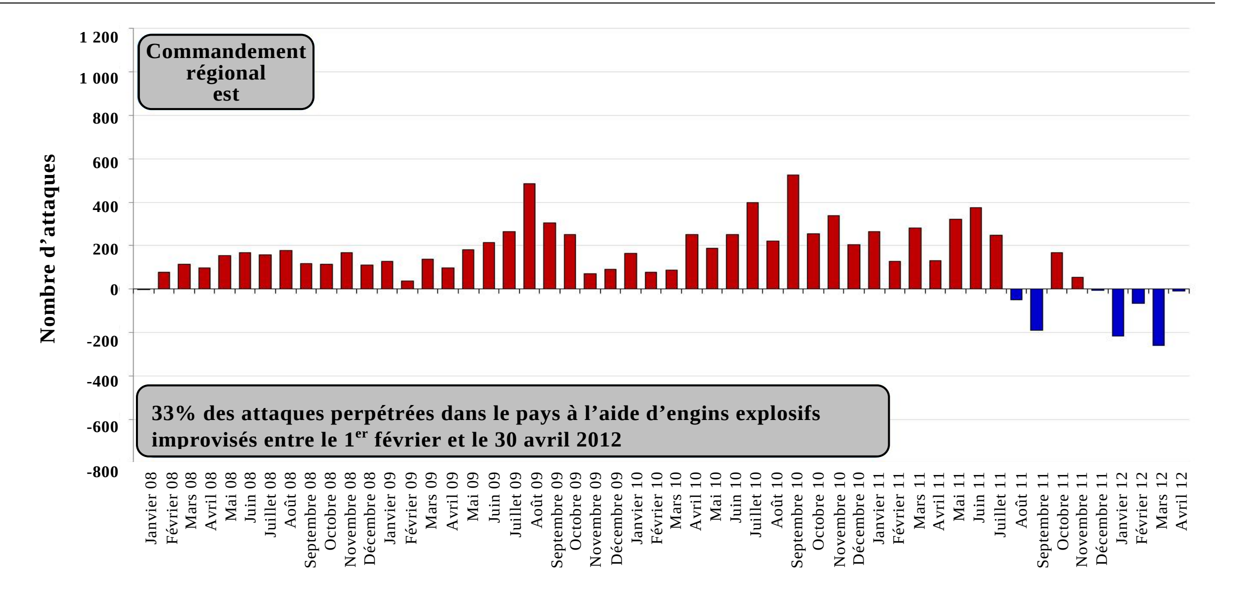
a) **Commandement régional sud-ouest**. Durant la période considérée, le nombre d'attaques lancées par l'ennemi a diminué de 9 % par rapport à la même période en 2011. Les Forces de sécurité afghanes et la FIAS ont poursuivi leurs opérations en vue d'étendre la zone de sécurité aux districts nord et sud de la province de Helmand. Les insurgés s'attachent actuellement à défendre leurs sanctuaires dans la province de Helmand, en positionnant des combattants en perspective de la prochaine période des combats et en protégeant les sources de revenus liées à la récole du pavot sur lesquelles ils comptent. Ils s'efforcent de mettre en échec l'action menée par le Gouverneur pour éradiquer cette activité. Les opérations lancées par les Forces de sécurité afghanes et la FIAS ont fait des victimes parmi les insurgés et causé des pertes sur le plan financier et logistique, qui devraient contraindre ces derniers à recourir à des tactiques leur permettant d'économiser leurs forces pour préserver leur puissance de combat. Ceux-ci continuent d'être en mesure de lancer des attaques complexes et d'intimider la population afin d'entraver les efforts que fait le Gouvernement pour améliorer la sécurité et la gouvernance;



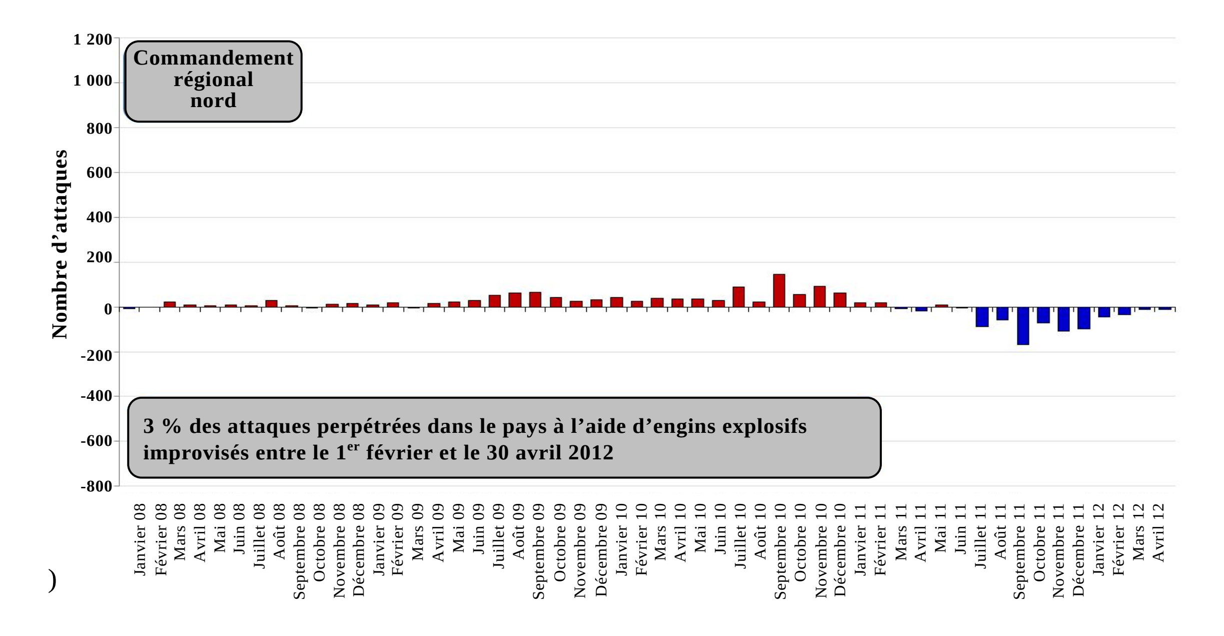
b) **Commandement régional sud**. Au cours de la période à l'examen, la fréquence des attentats perpétrés par les insurgés a baissé de 8 % par rapport à la même période en 2011. Les insurgés opérant dans cette zone ont tenté de regagner de l'influence parmi la population, de reprendre les sanctuaires perdus et de rétablir la liberté de circulation, bien que leurs efforts aient été contrariés du fait de l'amélioration de la capacité des Forces de sécurité afghanes et du succès des opérations menées par les forces afghanes et la FIAS. Les incidents signalés étaient analogues à ceux qui se sont produits durant la même période en 2011. On peut notamment signaler l'explosion d'engins improvisés visant les Forces de sécurité afghanes et la FIAS et la recrudescence des assassinats de militaires et de fonctionnaires afghans qui visent à réduire à néant les progrès accomplis dans le domaine de la sécurité et à limiter la capacité du Gouvernement à administrer le pays. La province de Kandahar et en particulier sa capitale demeurent le point de mire des Taliban, qui cherchent à regagner de l'influence parmi la population;



c) **Commandement régional est**. Au cours de la période considérée, la région la plus peuplée du pays a connu une baisse de 18 % des attaques lancées par les insurgés par rapport à la même période en 2011. Les activités des insurgés continuent d'être en net recul, suivant la tendance enregistrée à l'échelle du pays, ce qui peut être en réponse directe à l'intensification des opérations menées par les Forces de sécurité afghanes et la FIAS dans les régions frontalières. Malgré ces progrès, les insurgés ont pu continuer de circuler en toute liberté et ont été en mesure de mener des attaques décisives dans la région. Leurs activités se sont caractérisées par une coopération entre des groupes distincts poursuivant chacun leurs propres objectifs. Les opérations des forces afghanes et de la FIAS se concentrent sur les voies d'approvisionnement, l'objectif étant d'empêcher l'arrivée de combattants et de matériel en provenance du Pakistan et de faire ainsi échec aux opérations des insurgés. La coopération entre les forces afghanes, la FIAS et l'armée pakistanaise s'est améliorée durant ce trimestre. Elle continuera de jouer un rôle critique dans la lutte contre les insurgés, étant donné que les sanctuaires situés au Pakistan continuent d'offrir à ces derniers des endroits sûrs à partir desquels ils peuvent planifier, coordonner et faciliter leurs opérations en Afghanistan;

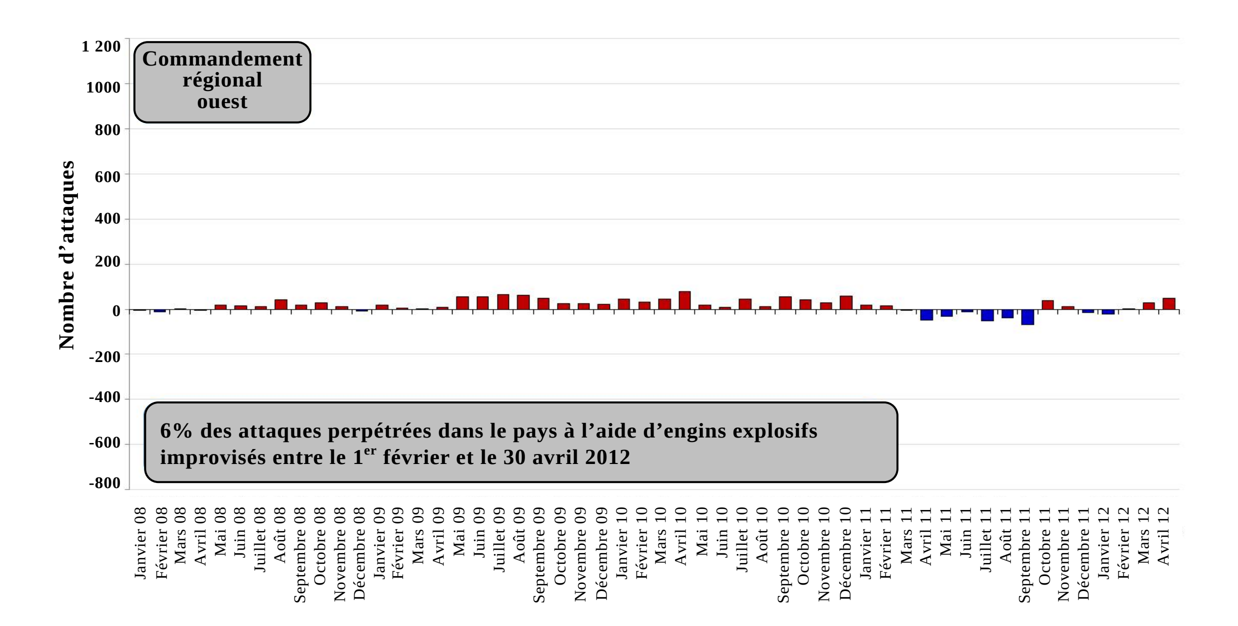


d) **Commandement régional nord**. Dans cette région, on a assisté à une diminution des attaques lancées par l'ennemi pendant 11 mois consécutifs, soit 29 % par rapport à la même période l'année précédente. Les activités des insurgés ont affiché une tendance constante à la baisse durant ce dernier trimestre. À cause du manque de moyens et d'un hiver rigoureux, ceux-ci ont évité les affrontements directs avec la FIAS et ont privilégié les attentats à l'aide d'engins explosifs improvisés et l'assassinat de représentants des Forces de sécurité afghanes et du Gouvernement. À la suite du traitement inapproprié d'objets religieux à l'aéroport de Bagram en février 2012, la région a été la deuxième à connaître le plus grand nombre de manifestations (la plupart ayant eu lieu dans la région relevant du commandement régional est). Les insurgés sont demeurés présents et actifs dans des zones localisées, notamment dans les provinces de Faryab, de Baghlan et de Badakhshan, et se sont concentrés sur la protection de leurs sanctuaires;

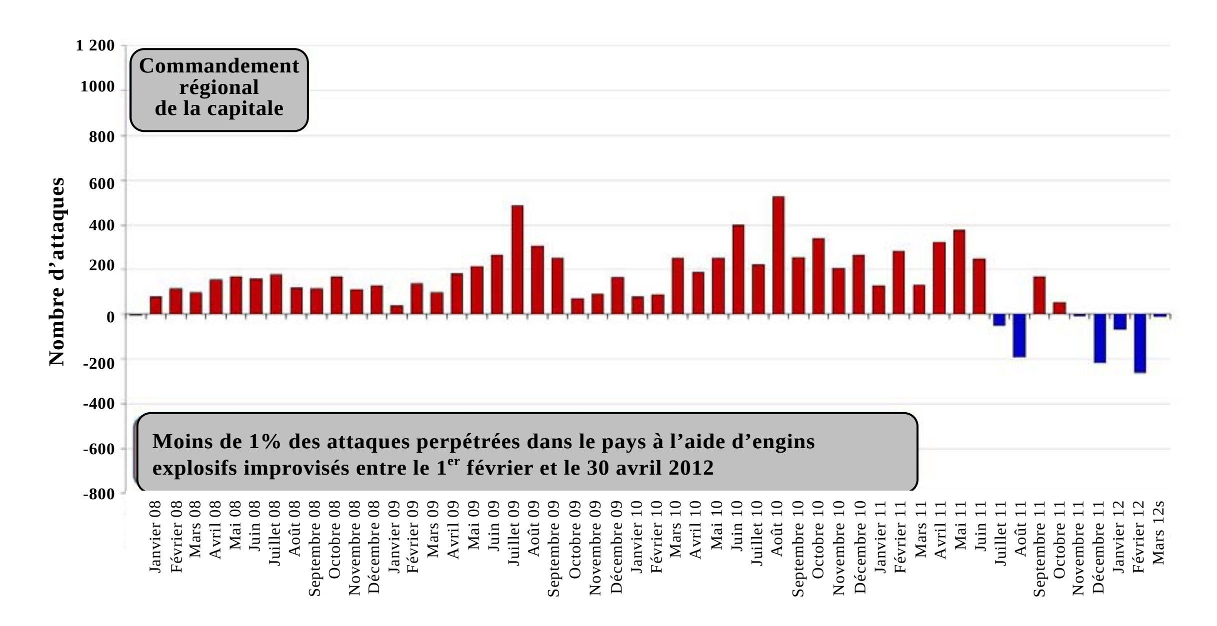


)

e) **Commandement régional ouest**. Durant la période considérée, la fréquence des attentats perpétrés par les insurgés a baissé de 39 % par rapport à la même période en 2011. Cette région continue d'afficher de manière constante un niveau faible d'attaques. Les insurgés s'efforcent de protéger leurs sanctuaires actuels, car ils ont perdu beaucoup de leur influence et le contrôle de nombreuses régions durant la dernière période des combats. On s'attend à ce qu'ils continuent d'intensifier leurs attaques lorsque les conditions météorologiques s'amélioreront et avant que commence la récolte du pavot;



f) **Commandement régional de la capitale**. Le commandement régional de Kaboul est pleinement entré dans sa phase de transition. Cette région est celle qui a été le plus épargnée. Durant la période considérée, la fréquence des attaques a légèrement baissé du fait de l'amélioration de la capacité des Forces de sécurité afghanes et de l'hiver rigoureux. Les attentats perpétrés à Kaboul le 15 avril ont été les incidents les plus graves qui se sont produits durant cette période. Malgré les succès remportés par les forces afghanes, Kaboul risque de demeurer une cible privilégiée pour les insurgés, sachant que les incidents dans la capitale peuvent avoir un énorme impact médiatique et mobiliser l'attention au niveau politique.



Forces nationales de sécurité afghanes

8. Au cours des trois derniers mois, les Forces de sécurité afghanes ont continué progressivement à accroître la taille de leurs effectifs et sont en passe d'atteindre l'objectif de 352 000 hommes fixé d'ici à octobre 2012. Cet objectif est censé assurer la sécurité sur toute l'étendue du territoire afghan d'ici à la fin de 2014 et vise à consolider les acquis des Forces de sécurité afghanes ainsi qu'à favoriser un transfert sans heurt de la responsabilité de la sécurité aux Afghans. À cet effet, les forces afghanes se sont montrées de plus en plus aptes à synchroniser leurs opérations de sécurité à travers l'Afghanistan et à assurer la sécurité dans des zones où le transfert de responsabilité a déjà été effectué, avec moins de soutien direct de la part de la FIAS. Comme indiqué dans les rapports précédents, la professionnalisation des Forces de sécurité afghanes se poursuit à une forte cadence pour que celles-ci puissent bien prendre la tête des opérations de sécurité et le faire en toute efficacité.

9. La capacité institutionnelle des Forces de sécurité afghanes n'a cessé de s'améliorer. Il y a eu des progrès dans les domaines de l'encadrement, de la formation d'instructeurs, des niveaux d'alphabétisation, de la dotation en équipement et de la transition institutionnelle (activités ayant été transférées ou devant l'être) de la Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan au Ministère de l'intérieur ou au Ministère de la défense. Une réalisation notable enregistrée au cours de cette période a été l'élaboration et la mise en œuvre de l'opération Naweed 1391, le premier plan de campagne établi pour les forces par les Afghans. En outre, des efforts sont déployés pour réduire l'érosion des effectifs et remédier à la grave pénurie de sous-officiers.

10. La poursuite du renforcement du système de coordination de la sécurité nationale, notamment par le biais de centres de coordination des opérations, est importante pour assurer la coordination de toutes les forces de sécurité nationale, régionales et provinciales. Bien que les Forces de sécurité afghanes se dotent progressivement des moyens de réagir à des événements imprévus, leur réaction face aux récentes attaques menées par des insurgés à Kaboul le 15 avril a démontré

ce dont elles étaient de plus en plus capables. Leur aptitude à planifier et à susciter un sentiment de sécurité lors d'événements statiques majeurs s'améliore rapidement aussi.

11. Il importera, au cours des six prochains mois, aussi bien pour empêcher l'insurrection de regagner du terrain que pour assurer le transfert sans heurt de la responsabilité de la sécurité aux Forces de sécurité afghanes dans des zones clefs situées sur le terrain, de poursuivre leur formation, en s'attachant tout particulièrement à leurs compétences spéciales, à leur alphabétisation, à la coordination de leurs opérations et à leurs commandement et contrôle. À ce stade, la collaboration et les conseils de la FIAS demeurent nécessaires pour renforcer la cohésion globale du système de sécurité et pour encourager le personnel afghan à tous les niveaux.

12. Le système de soins de santé des Forces de sécurité afghanes est en cours d'élaboration et sera axé sur le programme de soins en faveur des combattants au sein duquel une large place sera accordée à six domaines principaux : organisation, personnel, logistique, évacuation sanitaire, éducation et formation, et gestion de la qualité.

Armée nationale afghane

13. L'armée nationale afghane, qui dispose actuellement d'un effectif de 194 466 soldats (à la date de mars 2012), atteindra probablement déjà dès mai 2012 l'objectif de 195 000 hommes qu'elle s'était fixée pour octobre 2012.

14. Elle se dote progressivement d'un état-major et d'unités de qualité et permet aux Afghans de mieux planifier et exécuter des opérations en toute indépendance et de contrer efficacement les attaques des insurgés avec un minimum de soutien de la part de la FIAS. Par ailleurs, à mesure que l'armée nationale afghane continue d'accroître la qualité et la quantité de ses propres instructeurs, son système de formation gagne en autonomie. Le Ministère afghan de la défense continue de promouvoir l'intégration des femmes et d'organiser, avec le soutien de la FIAS, des cours d'alphabétisation à l'intention des nouvelles recrues comme de ceux qui servent actuellement dans l'armée nationale.

15. La Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan, en coopération avec le Ministère de la défense, poursuit ses efforts visant à professionnaliser la force, à combler le déficit d'encadrement, à réduire les taux d'usure et à améliorer la planification d'état-major, la coordination tactique et les moyens logistiques de l'armée.

Armée de l'air afghane

16. Le développement et la professionnalisation de l'armée de l'air afghane sont en cours. Lors des six derniers mois, l'armée de l'air a légèrement accru ses effectifs pour les porter à 5 500 membres à la fin de mars 2012. L'effectif autorisé est de 8 000 d'ici à 2016. Compte tenu des compétences techniques requises dans toute l'armée de l'air et du manque de capital humain, l'accroissement des effectifs continuera de s'effectuer lentement. Il faut pour cela consacrer d'importants investissements à l'amélioration des installations et des infrastructures de formation de l'armée de l'air, qui continuera donc de dépendre de pays donateurs et d'autres formes de soutien jusqu'à ce qu'elle atteigne sa pleine capacité opérationnelle d'ici à décembre 2016.

Police nationale afghane

17. La Police nationale afghane a continué d'accroître progressivement la taille de sa force et pourra, avec un effectif actuel de 149 642 agents de police (au 7 avril 2012), atteindre l'objectif de 157 000 agents de police qu'elle s'était fixé pour octobre 2012. Elle continue à faire porter l'essentiel de ses efforts sur le recrutement direct de sous-officiers et sur la formation et la promotion de patrouilleurs pour grossir les rangs de ses sous-officiers.

18. L'efficacité opérationnelle de la police nationale s'est améliorée à un rythme acceptable pour appuyer la transition. La part des opérations menées en partenariat est demeurée élevée, un pourcentage croissant d'entre elles étant conduites par les Forces de sécurité afghanes. Les évaluations et notations de la police nationale ont continué à suivre une évolution positive marquée par des nombres accrus d'unités ayant reçu la mention « efficace avec conseillers » ou une meilleure mention. Les Afghans semblent généralement aussi se faire une meilleure idée de la police nationale, témoignant ainsi d'une plus grande conscience de la présence des forces de sécurité et de la tendance généralement positive observée dans le professionnalisme et l'indépendance de la police nationale. Le 3 mai, le Ministre de l'intérieur a organisé une conférence sur l'avenir de la police nationale, conférence qui était centrée sur sa professionnalisation, la réforme du Ministère de l'intérieur et le renforcement des liens avec le secteur de la justice. Des représentants de la police nationale et du Ministère ont fait remarquer qu'à mesure que la situation en matière de sécurité s'améliorait, la priorité de la police devrait passer de la contre-insurrection à une forme de répression plus traditionnelle. Ils ont également noté le rôle primordial de la police nationale dans la lutte contre la corruption, la promotion des droits de l'homme et le renforcement de la participation des femmes à la vie publique afghane. Les groupes de travail formuleront des propositions destinées à faire avancer les points de l'ordre du jour de la conférence.

19. Bien que le rôle joué par les femmes au sein des Forces de sécurité afghanes soit de plus en plus reconnu, elles ne sont que 1 313 à servir dans la police nationale, ce qui est nettement en dessous de l'objectif fixé par le Ministère de l'intérieur, soit 1 753 femmes dans ses rangs d'ici à mars 2012.

Force afghane de protection civile

20. La Force afghane de protection civile est sur le point d'assurer les missions de sécurité à la place de sociétés de sécurité privées qui ont été prescrites par le décret présidentiel afghan n° 62 d'août 2010[a]. Pour assurer le transfert sans encombre des activités des sociétés de sécurité privées à la Force afghane de protection civile, la FIAS et le Gouvernement afghan ont arrêté une solution provisoire consistant à faire assurer certaines des missions des anciennes sociétés de sécurité privées par des sociétés de gestion des risques.

21. À la mi-mars, les sociétés de sécurité privées ont obtenu une prorogation de 30 à 90 jours pour transférer leurs activités à la Force afghane de protection civile. Cette mesure temporaire a permis à des prestataires de services de sécurité d'opérer

---

[a] Tous les services de sécurité affectés aux projets de développement ou aux convois de la FIAS doivent être transférés à la Force afghane de protection civile d'ici à mars 2012 et les services de sécurité destinés aux bases de la FIAS et aux chantiers de construction doivent être transférés au plus tard en mars 2013.

sous l'égide de la Force afghane de protection civile alors même qu'ils cherchaient à se procurer des licences d'exploitation de sociétés de gestion des risques. Ce mécanisme relais a permis au Ministère de l'intérieur de respecter le délai fixé au 20 mars par le Président Karzaï pour le transfert des activités des sociétés de sécurité privées à la Force afghane de protection civile, tout en veillant à ce que la sécurité des convois et des chantiers de développement continue d'être assurée sans interruption. La Force afghane de protection civile devrait être prête à assumer la responsabilité de la sécurité des convois et des chantiers de développement d'ici à la première semaine d'août 2012. La FIAS collabore étroitement avec le Ministère de l'intérieur pour s'assurer qu'à mesure que la Force de protection civile gagne en maturité, elle continue de soutenir les activités de commerce et de développement. L'assistance des ministère partenaires[b] de la Force de protection civile reste d'une importance cruciale pour le transfert sans heurt des activités des sociétés de sécurité privées à la Force de protection civile et pour la satisfaction de l'ensemble de ces exigences devant permettre à la Force d'atteindre les objectifs fixés d'ici à mars 2013.

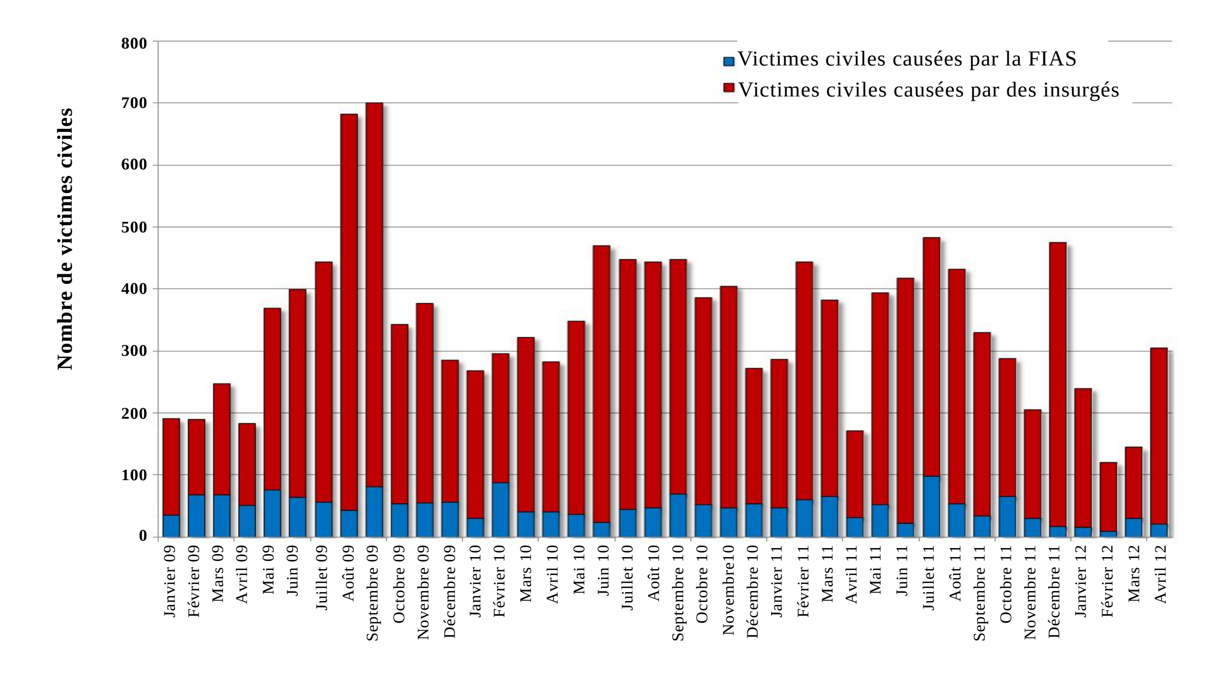
Victimes civiles

22. La question des victimes civiles est un motif de vive préoccupation pour la FIAS, et la nécessité de gérer efficacement les conséquences de pareils incidents est jugée d'une importance cruciale.

23. Au cours de la période à l'étude, le nombre total de victimes civiles a baissé de 44 % par rapport à la même période en 2011. Environ 90 % de tous les incidents ayant causé des victimes civiles ont été le fait d'insurgés. Le nombre de victimes civiles imputables à la FIAS a diminué de 62 % par rapport à la même période en 2011. Il est remarquable de constater que le nombre de décès civils provoqués par des opérations aériennes de la FIAS et des accidents de la route s'est nettement réduit par rapport à la même période en 2011. Néanmoins, les insurgés peuvent encore exploiter et manipuler les incidents causant des victimes civiles à leur avantage. Les chiffres indiqués ci-dessous reflètent des incidents ayant engendré des pertes civiles lors du conflit (décès et blessures) et que des enquêtes ont confirmé avoir été l'œuvre de la FIAS ou d'insurgés. La FIAS a pour politique d'examiner toutes les allégations crédibles faisant état de victimes civiles.

---

[b] Y compris l'octroi en temps voulu de visas par le Ministère des affaires étrangères, de permis de travail par le Ministère du travail, de licences de télécommunications par le Ministère des communications et de permis pour véhicules blindés par le Ministère de l'intérieur, afin qu'il n'y ait aucune carence en matière de sécurité.



Lutte contre les stupéfiants

24. La FIAS continue, en vertu de son mandat, d'appuyer les programmes et les opérations de lutte contre les stupéfiants mis en place par le Gouvernement pour désorganiser, neutraliser et influencer l'industrie des stupéfiants et l'empêcher de financer le mouvement insurrectionnel en Afghanistan.

25. Selon des renseignements préliminaires disponibles au sujet de la récolte de pavot cette année, la culture de l'opium rejoindrait les prévisions initiales et cadrerait avec les niveaux de 2011. Certes d'après les premières indications, le taux de culture de l'opium était en recul dans les régions où la sécurité était mieux assurée, mais des informations continuent de faire état d'un déplacement de la culture, de zones traditionnelles vers des zones plus reculées de l'Afghanistan.

26. Le déplacement des zones de culture pourrait marquer une évolution dans les zones de traitement, dans la mesure où l'activité de transformation et de trafic se réorientera aussi vers des milieux laxistes créés par l'absence de forces de sécurité. La culture et le traitement de l'opium demeurent liés à un manque de sécurité. Bien que l'on ignore actuellement l'ampleur du déplacement de la culture et du traitement de l'opium, ce que l'on sait, par contre, c'est que ce déplacement résulte du succès de l'action de lutte que mènent le Gouvernement et les Forces de sécurité afghanes contre les stupéfiants et d'une forte présence de la FIAS, qui entrave la libre circulation des stupéfiants dans des zones de culture traditionnelles.

27. Les insurgés continuent de tirer profit du commerce des stupéfiants et ont commencé à percevoir leur taxe annuelle sur la récolte de pavot. Celle-ci constitue la plus importante source de financement de leurs opérations et est indispensable au déroulement de leur saison des combats. Les recettes de la production après récolte demeurent à la merci des perturbations occasionnées par les pressions exercées par les opérations en cours des Forces de sécurité afghanes et de la FIAS. Les

opérations menées entre le 1[er] janvier et le 31 mars 2012 ont abouti à la saisie de plus de 20 000 kilogrammes d'opium et de 18 000 kilogrammes de haschisch. Bien que les saisies de drogue et de précurseurs soient moins importantes que lors de la période correspondante en 2011, les opérations de 2012 pourraient néanmoins maintenir pendant une période la pression contre les narcotrafiquants et les insurgés.

28. Bien que le commerce de stupéfiants continue d'être fortement perturbé dans tous ses aspects, l'impact ne sera pas durable tant que les opérations de lutte contre les stupéfiants en Afghanistan ne seront pas maintenues[c] et que les condamnations ne seront pas confirmées, car le commerce continue de dépendre à la fois de la volonté des Afghans et de la capacité de conduire des opérations. Aussi, les programmes visant à préparer les Forces de sécurité afghanes et à améliorer les capacités à tous les niveaux demeurent-ils indispensables pour s'assurer que l'Afghanistan est en mesure de soutenir les opérations de lutte contre les stupéfiants à plus long terme. À moins que la sécurité ne soit maintenue et que la corruption ne soit combattue, le commerce des stupéfiants restera une activité florissante en Afghanistan.

Gouvernance

29. La FIAS continue d'appuyer l'action du Gouvernement afghan en ce qui concerne la gouvernance, en particulier dans les domaines clefs que sont la transition, la réintégration, la lutte contre la corruption et le renforcement de l'état de droit. Les Forces de sécurité afghanes et la FIAS ont conjointement mis en œuvre l'opération Naweed (« bonnes nouvelles ») 1391 ce trimestre, avec les forces afghanes à sa tête et la FIAS assurant l'appui. L'opération synchronise les objectifs de la FIAS et du Gouvernement en matière de gouvernance et fait une large place à la lutte contre la corruption en instaurant l'état de droit, en renforçant la capacité de budgétisation et en reliant les pouvoirs nationaux et infranationaux. Ce trimestre, la FIAS a continué à resserrer ses liens avec les ministères du Gouvernement, les donateurs et les parties prenantes de la communauté internationale de manière à suivre leurs activités de gouvernance et de développement et, au besoin, par rapport au plan de campagne de la FIAS, les informer de ce que la FIAS considère comme ses priorités clefs pour les guider dans leurs décisions.

30. Le processus de transition, qui a vu le succès des cérémonies de transition de la deuxième phase dirigées par les Afghans, est encore bien avancé. Avec la prochaine exécution de la troisième phase, environ 75 % de la sécurité de la population afghane passera sous le contrôle des Forces de sécurité afghanes.

31. Malgré le nombre considérable d'insurgés (environ 1 000) participant au Programme afghan pour la paix et la réintégration au cours de la période, la réintégration n'a pas encore eu un effet décisif en Afghanistan. Le nombre de personnes qui ont été réintégrées dépasse actuellement juste 4 100 (à la fin d'avril 2012). Le Programme n'a pas encore attiré beaucoup de Pachtounes au cœur du mouvement d'insurrection, en particulier dans le sud. Néanmoins, des signes encourageants ont été observés dans les commandements régionaux est et sud, où le nombre des personnes dont on a procédé à la réintégration a doublé. Dans le commandement régional sud-ouest, l'augmentation a été de plus de 30 %, et, dans le

---

[c] La stratégie nationale afghane de lutte contre la drogue repose sur huit piliers : sensibilisation du public, coopération internationale et régionale, autres moyens de subsistance, réduction de la demande, répression, justice pénale, élimination et renforcement des institutions.

commandement régional ouest, les cérémonies de réintégration se sont déroulées principalement à Hérat et à Farah, plutôt qu'à Baghdis, où le nombre de personnes réintégrées avait été le plus élevé à ce jour. Le Programme commence à s'implanter à Uruzgan, Kandahar et Helmand, et dans un nombre infime de provinces relevant du commandement régional est. Appuyé par la FIAS, le Programme continue à renforcer ses structures et ses moyens tout en se heurtant encore à quelques difficultés au niveau de l'équipe provinciale du secrétariat commun.

32. L'initiative de renforcement de l'intégrité lancée par l'OTAN est actuellement en cours pour élaborer à la fois pour le Ministère de la défense et le Ministère de l'intérieur des plans d'action visant à renforcer leurs capacités dans les domaines de la gestion des ressources financières et humaines. De hauts responsables de l'OTAN ont effectué de fréquentes visites à Kaboul pour promouvoir ses initiatives auprès des principaux dirigeants des ministères, et la publication de documents finals est prévue pour bientôt. Au nombre d'autres initiatives de renforcement de l'intégrité en cours d'élaboration, on peut citer notamment la possibilité de création d'un centre de renforcement de l'intégrité à Kaboul.

33. La Mission de soutien de l'OTAN pour l'état de droit continue à collaborer avec le Gouvernement afghan pour mieux assurer la justice au niveau des provinces et des districts amis affectant le personnel qualifié. Environ 12 % des districts demeurent sans tribunaux, en particulier dans les commandements régionaux est, sud et sud-est, et il y a une pénurie de tribunaux spécialisés en dehors des grandes villes.

Développement

34. En coordination avec le haut représentant civil de l'OTAN, les pays de l'Équipe de reconstruction des provinces s'occupant des première et deuxième phases ont livré leurs plans d'évolution, qui ont été approuvés et suivis par le Conseil de transition Inteqal. Selon les plans d'évolution, l'Équipe de reconstruction des provinces suédo-finnoise à Balkh a fermé ses bureaux de province à Samanga et Sari Pul en 2011 et officiellement rebaptisé l'Équipe de reconstruction des provinces de Balkh « Équipe d'appui à la transition » en mars 2012. L'Équipe consultative allemande de province à Takhar a également achevé ses opérations et a été éliminée progressivement au cours de la période considérée. La Suède et l'Allemagne ont manifesté leur intention de continuer à apporter leur soutien à ces provinces à titre provisoire. La préparation de la troisième phase du processus de transition en est au stade final, et le plan d'évolution des pays de l'Équipe de reconstruction des provinces censés s'occuper de la troisième phase est bien avancé.

35. Parallèlement au processus de transition, le renforcement des capacités des Forces de sécurité afghanes a aidé à assurer la stabilité et la sécurité dans les zones de projets d'infrastructure. En outre, l'utilisation de la police locale afghane le long de la route 611 dans la province de Helmand a été un important facteur d'amélioration de la situation en matière de sécurité dans toute la vallée de Sangin, ce qui a rendu l'accès possible et permis d'améliorer la sécurité au barrage de Kajaki, qui produit l'essentiel de l'électricité qui alimente les provinces sud. Par ailleurs, dans le commandement régional est, la construction de la ligne de 110 kV Naghlu-Jalalabad s'est poursuivie sans interruption depuis le déploiement des Forces de sécurité afghanes et du personnel de sécurité communautaire en octobre 2011.

Enfants touchés par les conflits armés

36. La FIAS (Mission de formation de l’OTAN en Afghanistan) et la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) se sont engagées à collaborer afin d’aider le Gouvernement afghan à mettre en œuvre le plan d’action qu’il a signé avec l’ONU pour arrêter et prévenir les graves violations des droits de l’enfant, notamment par le biais de mesures visant à empêcher le recrutement de mineurs dans les Forces de sécurité afghanes, les sévices sexuels, la violence sexuelle et les meurtres et mutilations d’enfants.

37. La FIAS et la MANUA ont pris plusieurs mesures concrètes et pratiques conjointes, en particulier pour aider les institutions afghanes à mettre en œuvre le plan d’action :

a) Le commandant de la FIAS a ordonné à ses unités de signaler les cas de recrutement de mineurs au sein des Forces de sécurité afghanes ou d’autres cas de violations commises contre les enfants;

b) Dans une perspective plus large, la Directive tactique du commandant sous-tend ce point, en mettant l’accent sur la protection de la population afghane contre les conséquences du conflit;

c) La FIAS aide financièrement le Ministère de l’intérieur afghan à mettre au point et à mener une campagne nationale de sensibilisation à la prévention du recrutement de mineurs. Cette campagne prévoit notamment la publication de guides de poche à l’intention de tout le personnel des Forces de sécurité afghanes, le lancement de campagnes d’affichage et la diffusion de messages radiophoniques et télévisés.

38. La FIAS reste déterminée à apporter son appui au suivi et à la communication des violations contre le recrutement de mineurs ou de toute autre violation commise contre des enfants par des acteurs armés.

Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et intégration d’une démarche soucieuse d’équité entre les sexes

39. La FIAS demeure attachée à l’application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et des résolutions connexes. Elle a intégré une démarche soucieuse d’équité entre les sexes dans les documents de planification opérationnelle le long de la voie hiérarchique. Le plan opérationnel du commandant comprend une annexe sur les femmes qui définit la manière dont une démarche soucieuse d’équité entre les sexes englobant hommes, femmes, filles et garçons doit être prise en compte dans le cadre de la campagne globale, et que, compte tenu de la position historique, sociale et culturelle qu’occupent les femmes afghanes, leurs points de vue doivent être précisément reflétés dans toutes les opérations de la FIAS. En outre, des ordres fragmentaires ont été donnés pour appuyer diverses initiatives, dont une qui visait notamment à accroître le nombre de femmes dans les Forces de sécurité afghanes et à renforcer leur capacité de participation.

40. La FIAS a nommé au sein de toute la structure des membres du personnel comme conseillers pour l’égalité des sexes, conseillers pour l’égalité des sexes sur le terrain, coordonnateurs pour l’égalité des sexes, ainsi que des fonctionnaires et des équipes tactiques chargés de la participation des femmes, de manière à s’assurer

de la prise en compte effective d’une démarche soucieuse d’équité entre les sexes dans toutes les opérations.

41. La FIAS a renforcé et étendu le dialogue avec les femmes afghanes par le biais notamment de chouras organisées sur la sécurité des femmes.

42. La FIAS aide le Gouvernement à intégrer une démarche soucieuse d’équité entre les sexes au sein de l’ensemble des Forces de sécurité afghanes et à mener un travail de sensibilisation à cet égard et entend continuer à suivre les progrès enregistrés dans ce domaine, à en rendre compte et à soutenir les efforts faits dans ce sens.